

Conseil pédagogique du 26 novembre 2015

Introduction de Mme Faccenda

Le prochain conseil pédagogique aura lieu mi-janvier (retour des vacances scolaires)

Mme Faccenda vous devez voir entre vous pour constituer officiellement le conseil pédagogique : 1 enseignant par corps disciplinaire et 1 enseignant par niveau. D'autres personnes pourront être conviées. Les membres du conseil pédagogique devront transmettre les informations à leurs collègues.

Mme Cadiou plutôt que de positionner déjà des conseils pédagogiques tout au long de l'année, il vaut mieux voir d'un conseil pédagogique si il y a des besoins.

Mme Faccenda l'objectif du conseil pédagogique est de commencer à parler du projet d'établissement et de la réforme les 2 sont liés car on doit intégrer la réforme au projet d'établissement. On doit également s'appuyer sur le contrat d'objectifs qui a été voté en CA le 23 novembre dernier.

Mme Faccenda explique les 3 axes.

Mme Faccenda l'objectif du projet d'établissement par rapport au contrat d'objectifs est de voir à partir d'actions ce qui peut être mis en place. Il faut que les professeurs proposent des actions par disciplines ou alors inter-disciplinaires.

Exemple :
- thème sur l'évaluation des élèves présentant des besoins différents
- thème sur nos élèves qui rencontrent des difficultés à l'arrivée au lycée (15 % chiffre important), comment améliorer la liaison collège lycée et la préparation au lycée.

Mme L'Eilde 15 % pour notre collège d'élèves en difficultés au lycée, et les autres collèges ?

Mme Faccenda nous sommes à 5 ou 6 % d'élèves en difficultés en plus.

Mme L'Eilde on laisse peut-être passer en seconde générale des élèves qu'on ne devrait pas ?

Mme Brigant on a beaucoup d'élèves avec AVS, cela fausse peut-être le pourcentage

Mme L'Eilde les 15 % on les connaît avant de les envoyer en seconde générale

Mme Faccenda je pense qu'il y a un travail à faire avec le lycée. Il faut aussi peut-être travailler sur l'autonomie. Vous avez peut-être des projets pour améliorer cela et que ça rentre dans le projet d'établissement. Pistes en lien avec la réforme, par exemple avec les EPI

M Lucas y'a t-il une réforme des lycées de prévue ?

Mme Faccenda il y a eu une réforme il y a 3 ou 4 ans. Je n'ai pas entendu parler d'une autre réforme des lycées. Je vous donne des documents sur la réforme. Les

programmes sont parus au BO ce jour.
la DGH va nous parvenir fin janvier début février. Il y aura une variante cette année, un dialogue de gestion entre le chef d'établissement et la DSDEN.

Mme Faccenda expose la formule des 26 heures hebdomadaires par classe.

Mme Faccenda au niveau des prévisions d'effectifs on arrive à 4 classes de 6ème, 3 classes de 5ème, 3 classes de 4ème et 3 classes de 3ème. Les prévisions sont pessimistes mais le point référence sera les prévisions de l'Inspection. Dès que je vais les recevoir je vais vous les transmettre pour estimer le nombre d'heure que l'on aura,

M Brigant les 2h45 correspondent-elles aux 2 heures de marge habituelle ?

Mme Faccenda en 2016 c'est 2h45 ensuite à partir de 2017 ce sera 3h. Concernant les options la DP3 est supprimée, mais rien n'empêche de faire un EPI. Pour le latin il est préconisé par Mr Prigent Inspecteur, de faire un EPI en 5ème (initiation) puis ensuite sur la 4ème et 3ème cela deviendrait un enseignement de complément

Mme Remond donc l'EPI n'est pas forcément transdisciplinaire ?

Mme Simonowski on passe donc de 3h de latin à 2h ?

Mme Faccenda Il ne devrait pas y avoir de classes bilangue allemand à la prochaine rentrée de 6ème, mais les élèves de 6ème qui auront fait bilangue cette année continueront en 5ème et la LV2 pourra être proposée aux 5èmes de l'an prochain.

Lors du prochain conseil pédagogique il faudra parler de la mise en place des EPI donc qui travaille avec qui, qui fait quoi.

En classe de 6ème, les 2h45 (puis 3h00 à partir de 2017) sont des AP. Les EPI commencent au cycle 4. Les élèves doivent avoir suivi 6 EPI différents dans leur scolarité de collège. Il est conseillé de faire des EPI trimestriel ou semestriel. Vous devez voir comment vous souhaitez articuler les différents projets. Il y a une contrainte, 6h de cours maxi par jour pour le niveau 6ème et 7h de cours maxi par jour pour les autres niveaux. Il y aura certainement des choses à travailler avec la vie scolaire.

Mme Remond est-ce que les transports scolaires vont devoir s'adapter ?

Mme Faccenda le Conseil départemental ne changera pas les horaires des transports.

M Gourlay il faut 1h30 de pause obligatoire sur la pause méridienne ?

M Lucas il faudrait rallonger la pause méridienne

Mme Faccenda le recteur réfléchit pour voir si on peut maintenir l'allemand en 6ème pour l'an prochain au lieu de le faire commencer en 5ème. Autre zone d'ombre, l'option breton

Mme Cadiou ne pense t-il pas à de l'inter-langues ? L'idéal serait de commencer une 2ème langue dès la 6ème pour tous les élèves

- Mme Faccenda ça aurait pu se faire en EPI mais il n'y en a pas en 6ème. La question se pose sur le maintien de la bilangue au cycle3
- M Brigant lors du dernier conseil d'administration vous évoquiez une variable d'ajustement horaire
- Mme Faccenda oui les EPI peuvent être une variable d'ajustement
- M Brigant comment est-ce possible puisque les EPI sont pris sur le volume horaire totale du niveau ?
- Mme Faccenda par exemple le professeur de musique fait 13h de cours au collège de Lanmeur, et il fera donc 5h dans un autre établissement
- M Brigant supposons que ce professeur ait 18h0, ce que j'ai compris c'est soit il fait 18h de musique soit il fait 17h + 1 h d'EPI. Avant quand il y avait les itinéraires de découvertes (IDD), si le professeur avait 17h de cours, il prenait un IDD et il arrivait à ses 18h hebdomadaire
- Mme Faccenda je vais vérifier
- M Brigant si on s'engage dans un EPI, cela ne fera pas 1h en plus car les AP pour les 6ème et les EPI pour les autres niveaux sont intégrés dans les 26h de cours élèves hebdomadaire
- Mme Brigant par exemple je vois les élèves 1h30 donc 1h0 par semaine je fais SVT et 30 minutes par semaine je fais un EPI trans-disciplinaire
- Mme Le Page c'est quoi 22h + 4h ?
- M Lucas à l'intérieur des 26h de cours hebdomadaire pour les élèves, il y a 22 h d'enseignement et 4h d'EPI
- M Brigant en clair, il y a une perte de 4h disciplinaire au profit de l'EPI. Vu sur le site « la réforme du collège » « heure de marge pourrait constituer une variable d'ajustement. La valeur de cette marge horaire est décidée par le recteur, elle pourra augmenter ou baisser selon les établissements. » savez-vous sur quels critères ?
- Mme Faccenda cela dépendra des projets que l'on proposera
- M Brigant cette marge sert à proposer des cours à effectif réduit par exemple pour les sciences
- Mme Faccenda cette marge peut servir aussi pour les interventions conjointes et les EPI langues et civilisations. Il faudra faire des choix.
Je vais vérifier à quel moment il y a marge d'autonomie possible. Je vous propose la mise en place d'une DGH, on se revoit en janvier pour parler du projet d'établissement et des EPI possibles. Des collègues vont en formation le 1^{er} décembre sur ce sujet, ils pourront vous faire un compte-rendu. Je vais devoir mettre aussi une demi-journée de formation sur la réforme, soit un

mercredi après-midi, soit en fin de journée à partir de 16h (à vous d'en discuter entre collègues). Il est possible que l'inspecteur référent soit invité. Au niveau du bassin, il y aura des formations trans-disciplinaire avec des convocations de l'ensemble des professeurs par tiers.

18h02 fin du conseil pédagogique